

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 21540 Numéro SIREN : 312 160 385 Nom ou dénomination : A C O F I ASSISTANCES COMPTABLES ET FIDUCIAIRE
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2023 sous le numéro de dépôt 4741

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE 21 AVR. 2023

SOUS LE N° 4741

ACOFI

33, Avenue Pierre Brossolette
94000 CRETEIL

COMPTES ANNUELS
Arrêtés au 31/08/2022

ACOFI

ASSISTANCE
COMPTABILITÉ
FIDUCIAIRE



Entreprise socialement Responsable certifiée RSF n'imprimez que le nécessaire

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	136 593	95 075	41 518	18 600	22 918
Fonds commercial	962 725		962 725	962 725	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	536 349	359 374	176 975	170 268	6 707
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	368 601	192 511	176 090	105 084	71 006
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	527 591		527 591	499 978	27 613
Créances rattachées à des participations	12 613		12 613	280 319	- 267 706
Autres titres immobilisés					
Prêts	19 000		19 000	27 500	- 8 500
Autres immobilisations financières	15 639		15 639	11 406	4 233
TOTAL (I)	2 579 110	646 960	1 932 150	2 075 880	- 143 730
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services	325 560		325 560	239 386	86 174
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	47 026		47 026	12 727	34 299
Clients et comptes rattachés	2 431 155	109 876	2 321 279	2 356 834	- 35 555
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	105 670		105 670	2 450	103 220
. Personnel	3 493		3 493		3 493
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	33 935		33 935		33 935
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	138 954		138 954	161 868	- 22 914
. Autres	159 966	10 603	149 363	224 351	- 74 988
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	600 000	89 361	510 639	594 223	- 83 584
Disponibilités	112 217		112 217	351 155	- 238 938
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	63 491		63 491	51 502	11 989
TOTAL (II)	4 021 467	209 840	3 811 627	3 994 496	- 182 869
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	6 600 577	856 800	5 743 777	6 070 376	- 326 599

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation
<i>Capitaux Propres</i>			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000 000)	1 000 000	237 500	762 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	667 815	667 815	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	26 389	26 389	
Réserves statutaires ou contractuelles	84 235	84 235	
Réserves réglementées			
Autres réserves	5 430	740 784	- 735 354
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	774 609	827 145	- 52 536
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 558 478	2 583 869	- 25 391
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
<i>Provisions pour risques et charges</i>			
Provisions pour risques	50 000	50 000	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	50 000	50 000	
<i>Emprunts et dettes</i>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	39 153	111 361	- 72 208
. Découverts, concours bancaires	667	488 321	- 487 654
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	239 777	327 836	- 88 059
. Associés	226 950	426 950	- 200 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	784 619	423 536	361 083
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	143 127	131 977	11 150
. Organismes sociaux	140 707	82 995	57 712
. Etat, impôts sur les bénéfices		44 384	- 44 384
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	485 417	412 423	72 994
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	22 587	25 876	- 3 289
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	125 208	189 096	- 63 888
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	927 087	771 753	155 334
TOTAL (IV)	3 135 299	3 436 507	- 301 208
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	5 743 777	6 070 376	- 326 599

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	8 017 632	23 236	8 040 868	6 950 960	1 089 908	15,68
Chiffres d'affaires Nets	8 017 632	23 236	8 040 868	6 950 960	1 089 908	15,68
Production stockée			86 174	-117 150	203 324	173,56
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			9 160	10 775	- 1 615	-14,99
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			246 334	213 053	33 281	15,62
Autres produits			78	486	- 408	-83,95
Total des produits d'exploitation (I)			8 382 614	7 058 123	1 324 491	18,77
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			5 590 903	4 964 798	626 105	12,61
Impôts, taxes et versements assimilés			21 981	47 503	- 25 522	-53,73
Salaires et traitements			1 056 410	853 150	203 260	23,82
Charges sociales			384 595	274 231	110 364	40,24
Dotations aux amortissements sur immobilisations			149 700	101 137	48 563	48,02
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			21 075	13 675	7 400	54,11
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			60 622	956	59 666	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			7 285 286	6 255 450	1 029 836	16,46
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			1 097 328	802 674	294 654	36,71
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			47 616	89 945	- 42 329	-47,06
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés				1 227	- 1 227	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges			5 777	211 912	- 206 135	-97,27
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			9 000	67 650	- 58 650	-86,70
Total des produits financiers (V)			62 393	370 734	- 308 341	-83,17
Dotations financières aux amortissements et provisions			89 361	5 777	83 584	N/S
Intérêts et charges assimilées			7 525	6 363	1 162	18,26
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				2 246	- 2 246	-100
Total des charges financières (VI)			96 886	14 386	82 500	573,47
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-34 493	356 348	- 390 841	-109,68
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 062 835	1 159 022	- 96 187	-8,30

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 967	70 796	- 66 829	-94,40
Reprises sur provisions et transferts de charges		85 929	- 85 929	-100
Total des produits exceptionnels (VII)	3 967	156 725	- 152 758	-97,47
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18 253	12 161	6 092	50,09
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	22 447	154 669	- 132 222	-85,49
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		50 000	- 50 000	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	40 700	216 830	- 176 130	-81,23
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-36 733	-60 104	23 371	38,88
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	251 493	271 772	- 20 279	-7,46
Total des Produits (I+III+V+VII)	8 448 974	7 585 583	863 391	11,38
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	7 674 366	6 758 438	915 928	13,55
RESULTAT NET	774 609	827 145	- 52 536	-6,35
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ACOFI

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 743 776,76 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 774 608,73 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Créances clients : les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

- En-cours clients : le stock de produits en cours correspond aux travaux réalisés et non encore facturés, y incluant une marge.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des en-cours est inférieure à la valeur nette comptable.

- Titres de participation : les immobilisations financières sont valorisées au coût historique. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les comptes sont établis conformément au P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 modifié par arrêté du 26 décembre 2016 (ANC 2016-07) et par arrêté du 20 avril 2018 (ANC 2018-01) concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 du code de commerce.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

Nous avons souhaité privilégier une information ciblée, plus facile à mettre en oeuvre.

Par conséquent l'information fournie porte sur certains effets de la crise sanitaire jugés pertinents, et non sur l'ensemble de ceux-ci.

La crise sanitaire n'a eu aucun impact sur notre activité.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

1. - Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

L'engagement retraite n'est pas comptabilisé. Il est indiqué en hors bilan.

Il est calculé en prenant en considération les paramètres suivants et selon la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies :

- la convention collective applicable est celle des experts-comptables.
- un taux d'actualisation à 0.68 % (net d'inflation)
- un taux de charges sociales pour les cadres de 48 %
- un taux de charges sociales pour les non cadres de 48 %.

La valeur estimée des droits acquis par l'ensemble du personnel de la société au titre de ces indemnités non provisionnées s'élève au 31 août 2022 à : 108.189 Euros charges sociales comprises.

2. - Situation exceptionnelle post-clôture ayant un impact significatif sur l'activité

Durant la période du 22/12/2022 au 16/01/2023, nous n'avons aucune information suite à la cyberattaque de notre infogérant : en particulier, ni mail, ni programme comptable, ni suivi des temps passés et des prix de revient qui permettent la facturation, ni facturation possible.

Nous avons été par la suite dans l'obligation de recommencer le travail déjà effectué car la dernière sauvegarde exploitable datait du 1er décembre 2022.

A ce jour, nous n'avons pas encore recouvert la possibilité d'utiliser un certain nombre de programmes et nous constatons chaque jour de nombreux bugs d'installation.

Nous avons perdu du chiffre d'affaires (probablement 150 000 euros) et nous avons des clients mécontents qui ont d'ores et déjà quitté le cabinet. Il risque d'y en avoir d'autres car nous risquons de sortir les comptes annuels d'un certain nombre de ceux qui clôturent au 31 décembre en retard, soit par rapport à leur nécessité de gestion, soit par rapport à la date limite d'envoi à l'administration fiscale de leur liasse fiscale (soit le 15 mai 2023).

Les mesures prises pour faire face à cette situation sont les suivantes : chômage technique, suppression de la rémunération de Monsieur ETLIN Alain-Philippe jusqu'à nouvel ordre, suppression des dividendes qu'il était prévu de verser au CDER, à Monsieur PASTURAL Michel et à Monsieur ETLIN Alain-Philippe.

Nous avons maintenu les salaires en période de chômage technique et nous avons commencé à payer des heures supplémentaires très importantes.

Nous chiffrons le préjudice total (heures supplémentaires à payer, frais divers exposés, perte de clientèle et de chiffres d'affaires, etc ...) à très approximativement 1 500 000 €.

Les mesures prises permettront de présenter des comptes au 31/08/2023 qui ne seront pas en perte.

Afin d'éviter de devoir casser nos placements à terme, en comptabilisant des pertes non négligeables, nous avons demandé une avance de trésorerie à notre infogérant, le CDER, qui est aussi associé à hauteur de 10%. Le CDER nous a demandé divers documents que nous n'avons pas été à même de fournir. Aucune suite n'a donc été donnée à notre demande.

Informée de la situation, notre banque (la BNP), alors même que nous n'avions encore rien demandé, nous a proposé un concours bancaire de 600 000 € en billets de trésorerie, que nous avons accepté, mais qui n'est pas utilisé à ce jour.

Nous ne prévoyons pas de difficulté de trésorerie.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 962 725

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	962 725		962 725	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	962 725		962 725	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 579 110

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 111 389	62 951	75 023	1 099 317
Immobilisations corporelles	812 361	190 402	97 813	904 950
Immobilisations financières	819 203	44 480	288 840	574 843
TOTAL	2 742 953	297 833	461 676	2 579 110

Amortissements et provisions d'actif = 646 960

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	130 064	40 034	75 023	95 075
Immobilisations corporelles	537 009	109 666	94 790	551 885
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	667 073	149 700	169 813	646 960

Etat des créances = 2 983 915

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	47 252		47 252
Actif circulant & charges d'avance	2 936 663	2 936 663	
TOTAL	2 983 915	2 936 663	47 252

Provisions pour dépréciation = 209 840

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	184 456	21 075	85 052		120 479
Comptes financiers	5 777	89 361	5 777		89 361
TOTAL	190 233	110 436	90 829		209 840

Produits à recevoir par postes du bilan = 754 344

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	1 613
Clients et comptes rattachés	719 009
Autres créances	33 723
Disponibilités	
TOTAL	754 344

Charges constatées d'avance = 63 491

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan actif

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan et concernant les entreprises liées :

1) Actif immobilisé :

* Participations : 527 591.36 €

* Créances rattachées à des participations : 11 000.00 €

* Intérêts courus à payer sur des créances rattachées à des participations : 1 612.73 €

2) Actif circulant :

* Clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir : 683 582.08 €

- Autres :

Fournisseurs, acomptes versés : 72 000.00 €

Fournisseurs, avoirs à recevoir : 33 230.40 €

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	118750	2,00	237 500
Titres émis	118750	6,42	762 500
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	118750	8,42	1 000 000

Provisions = 50 000

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	50 000				50 000
TOTAL	50 000				50 000

Etat des dettes = 3 135 299

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	39 820	39 820		
Dettes financières diverses	466 727	466 727		
Fournisseurs	784 619	784 619		
Dettes fiscales & sociales	791 838	791 838		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	125 208	125 208		
Produits constatés d'avance	927 087	927 087		
TOTAL	3 135 299	3 135 299		

Charges à payer par postes du bilan = 1 051 700

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	680
Emp. & dettes financières div.	4 284
Fournisseurs	784 619
Dettes fiscales & sociales	230 584
Autres dettes	31 534
TOTAL	1 051 700

Produits constatés d'avance = 927 087

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 8 040 868

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	6 435 817	80,04 %
Produits des activités annexes	1 605 051	19,96 %
<i>TOTAL</i>	<i>8 040 868</i>	<i>100.00 %</i>

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS***Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 700
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	3 700

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 754 344

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Intérêts cc s/groupe(26880000)	1 613
TOTAL	1 613

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(41810000)	719 009
TOTAL	719 009

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournis.avoirs non encore reçus(40980000)	33 670
Produits à recevoir(46870000)	53
TOTAL	33 723

Charges constatées d'avance = 63 491

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	63 491
TOTAL	63 491

Charges à payer = 1 051 700

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus sur emprunts(16880000)	13
Intérêts courus à payer(51860000)	667
TOTAL	680

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Intérêts cc s/groupe(17880000)	4 284
TOTAL	4 284

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact. non parvenues(40810000)	784 619
TOTAL	784 619

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov. s/congés payés(42820000)	22 830
Intéressement(42840000)	25 705
Personnel - charges à payer(42860000)	92 398
Personnel - frais à payer(42861000)	2 194
Charges sociales s/congés payés(43820000)	9 371
Organ. soc. charges à payer(43860000)	34 066
Org. scx charges scl asso technq à payer(43861000)	40 330
Etat charges à payer(44860000)	3 690
TOTAL	230 584

Autres dettes	Montant
Charges à payer(46860000)	2 312
Clts avoirs à établir(41980000)	29 221
TOTAL	31 534

Produits constatés d'avance = 927 087

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	927 087
<i>TOTAL</i>	<i>927 087</i>

Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
PGI	100 000	153 734	93	23 322				1 890 131	48 307	
PAIES ET CONSEIL	152 450	480 700	92	192 360				1 301 662	73 590	
CONSEIL ET STRATEGIE	7 700	58 754	92	6 898				406 534	8 031	
C2	7 500	61 154	93	6 945				565 836	11 116	
CRETEIL SERVICES	5 000	71 429	94	4 684				675 320	11 998	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
ACOFI LOUVRE	18 307	753 743	20	259 103				1 570 334	147 330	19 779
ACOFI MARNE LA VALL	50 000	2 066	67	33 330				671 356	64 079	26 171
ENTREPRENEURS SOLID	1 000		95	949				15 594	2 096	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

ACOFI
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 33 avenue Pierre Brossolette - 94000 CRETEIL
312 160 385 RCS CRETEIL

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 MARS 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élevant à 774 608,73 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	774 608,73 euros
A la réserve légale	38 730,44 euros

Solde	735 878,29 euros
 A titre de distribution de dividendes prioritaires Soit 7,37 euros par action	 398 000,00 euros
 Le solde	 337 878,29 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 337 878,29 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 398 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2019 : 659 809,85 euros, soit 5,00 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 659 809,85 euros

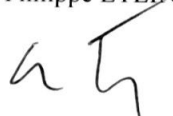
Exercice clos le 31 août 2020 : 638 000,00 euros, soit 5,37 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 638 000,00 euros

Exercice clos le 31 août 2021 : 800 000,00 euros, soit 6,74 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 800 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 mars 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Alain Philippe ETLIN



AUDITEUR.FR

COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 août 2022

ACOFI

33 avenue Pierre Brossolette
94000 Créteil

Société de commissariat aux comptes
Société par Actions Simplifiée
Capital de 2000 euros
882 089 667 RCS Paris
N° TVA intracommunautaire : FR 882 089 667 19

15, rue du LOUVRE
Bâtiment 1 - Case n°1
75001 Paris
Téléphone : 01 41 78 50 00
Mail : contact@auditeur.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2022

ACOFI

33 avenue Pierre Brossolette
94000 Créteil

À l'assemblée générale de la société ACOFI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACOFI relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 2. Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant l'incident informatique qu'a connu la société ACOFI en décembre 2022.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « En-cours clients » de l'annexe expose les règles et méthodes relatives à la comptabilisation des en-cours clients.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes
AUDITEUR.FR



C. BUSSON